

COMPTE-RENDU DETAILLE
COMMISSION THEMATIQUE « MILIEUX NATURELS » - SAGE MARNE CONFLUENCE
9 JUIN 2011

Dans l'attente d'un site internet dédié au SAGE Marne Confluence, le diaporama présenté lors de la réunion est disponible :

- sur le site Gest'eau : <http://www.gesteau.fr/sage/marne-confluence>, rubrique « Documents produits »

MEMBRES PRESENTS

COLLEGE DES COLLECTIVITES			
SIAAM	M. CALVET	COURTRY	M. HOUARD
	M. TROTET	SMV	Mlle NAUD
CONSEIL GENERAL 93	M. ROULET	CHARENTON LE PONT	M. GIRARD
CONSEIL GENERAL 94	M. BRECHET	VILLE DE PARIS	Mme TORREZ
SAN VAL MAUBUEE	Mme GORCE	CHAMPS SUR MARNE	Mme BOMBART
COLLEGE DES USAGERS			
VEOLIA	M. WILL	ASSO. RIVERAINS BORDS	M. FOLLET
FFPPMA 75 92 93 94	M. HUETTE	DE MARNE	
FFPPMA 77	Mme HOUEIX	ASSO. RENARD	M. ROY
ASSO. AU FIL DE L'EAU	M. OUDIN	AGENCE DES ESPACES	M. LORAIN
CDCK94	M. CHERY-DROUET	VERTS	
COLLEGE DE L'ETAT			
DRIEE IDF – UT EAU	Mme MAYET	DRIEA – IDF – UT94	Mme SEIGNEUR
	M. MARCHAL		

MEMBRES ABSENTS EXCUSES

COLLEGE DES COLLECTIVITES			
BROU SUR CHANTEREINE	M. GILLET	NEUILLY SUR MARNE	M. TREGOUET
CA PLAINE CENTRALE	Mme CHARBONNIER	ENTENTE MARNE	M. MARRACQ
CHAMPIGNY	M. LECUYER	CA MARNE ET	
CONSEIL GENERAL 77	Mme AUGUSTE	CHANTEREINE	
COLLEGE DES USAGERS			
NATURE ET SOCIETE	M. LAURENT		
COLLEGE DE L'ETAT			
DRIEE – IDF	M. STEINMANN	AESN	Mme BEUNKE
MISE 77	M. GUISEFFI	ONEMA	M. CORTADE
			M. SCHWAB

Préalablement à la réunion, chaque membre de la commission a été destinataire d'un courrier d'invitation envoyé le 13 mai 2011.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 14h10 par M. CALVET (Syndicat Intercommunal d'Assainissement et d'Aménagement du Morbras), Président de la Commission « Milieux naturels ». Il se réjouit de la tenue de cette réunion un peu particulière, une sortie sur le terrain, qui permet de s'intéresser au ru du Morbras dans sa partie Seine-et-Marnaise et ainsi d'illustrer certains enjeux liés à la préservation des « milieux naturels ». Il évoque notamment des enjeux liés à la fréquentation sur certaines parties du cours d'eau, aux apports importants d'eaux pluviales aux cours d'eau par temps de pluie, aux assecs fréquents en période estivale, soit une somme de contraintes s'exerçant sur le Morbras et les milieux naturels attenants. Il rappelle que d'autres cours d'eau du territoire du SAGE (le ru de Chantereine, le ru de Merdereau) sont soumis à des pressions similaires. Le Morbras peut donc servir, dans le cadre de cette réunion, de référentiel pour ces autres cours d'eau aux caractéristiques proches.

POINT N°1 : AVANCEMENT DU SAGE (EN SALLE)

Ce point a fait l'objet d'une présentation power-point

Dans un premier temps, M. CALVET fait un bref rappel des éléments présentés lors de la dernière réunion de la commission « Milieux naturels », qui s'est tenue le 16 février 2011. Il reprend notamment les 3 axes identifiés par la commission et qui seront à approfondir au cours des prochains mois et réunions :

- * « Caractérisation du milieu physique » (hydrologie, morphologie des cours d'eau et milieux naturels en présence),
- * « Caractérisation des milieux naturels : habitats et peuplements »,
- * « Entités paysagères et trames vertes et bleues ».

M. CALVET note que **peu de « fiches acteurs » ont été retournées** depuis la dernière réunion (seulement 10). Il insiste sur l'importance de ces fiches pour préparer au mieux la phase d'état des lieux et rappelle qu'un document de travail produit par la cellule d'animation du SAGE et remis lors de la précédente réunion de la commission peut servir de guide aux participants pour cibler les informations recherchées.

M. ROY (association RENARD) demande de ne pas se limiter aux sites naturels dits « remarquables » dans cette commission. Il juge utile de s'intéresser aussi aux milieux ordinaires qui peuvent servir de sites relais pour la biodiversité.

M. DEBARRE (animateur) indique que ce souhait a d'ores et déjà été pris en compte dans le document de travail de la commission ainsi que dans le cahier des charge de l'étude qui va être lancée prochainement (cf ci-dessous).

M. Huette (FPPMA 75-92-93-94) informe la commission qu'un chargé de mission pour la mise à jour du SDVP (Schéma départemental de vocation piscicole) va être recruté d'ici la fin de l'année.

Mme BOMBART (Champs-sur-Marne) note que les communes ne disposent pas de données sur la qualité des rivières. Seules des données sur les alertes de crues leurs sont transmises. Par ailleurs, elle indique que les berges de la Marne de Champs à Torcy ont été refaites dernièrement.

M. DEBARRE (animateur) confirme que ce n'est pas auprès des communes que les données de qualité des rivières seront recherchées mais plutôt auprès des services de l'Etat (DRIEE-IdF, Agence de l'Eau), des départements voire de certaines intercommunalités. En revanche, les

communes sont susceptibles d'avoir mené des études d'inventaires écologiques sur leur territoire (parcs, espaces verts, berges...), qui sont susceptibles d'intéresser le SAGE.

M. ROULET (CG93) invite l'animateur du SAGE à se rapprocher de l'IAURIF, qui a élaboré dernièrement un schéma des berges en Ile-de-France. De plus, il informe que ECOMOS (référentiel cartographique détaillé des milieux naturels en Ile-de-France) est en cours d'actualisation. Enfin, un inventaire des éléments fixes du paysage rural est réalisé, notamment en Seine-Saint-Denis.

M. ROULET demande comment savoir les données dont le Syndicat Marne Vive dispose déjà.

M. DEBARRE (animateur) explique qu'à partir des premiers retours dont il disposera des acteurs du territoire (fiches acteurs, entretiens), il produira un fichier Excel des données et études disponibles auprès de chaque acteur ou déjà détenues au SMV afin d'organiser ensuite leur récupération (envoi électronique, papier, mise à disposition dans les locaux de l'institution...)

M. CHERY-DROUET (CDCK94) indique qu'un recensement des ouvrages faisant obstacle à l'écoulement est en cours, piloté par les préfetures. Le CDCK94 a été sollicité pour contribuer à ce recensement.

Mlle HOUeix (FPPMA 77) explique que ce travail s'effectue en parallèle au Recensement des Obstacles à l'Écoulement (ROE), conduit par l'ONEMA.

M. FOLLET (association des riverains des bords de Marne) note que les îles de Chelles sont squattées depuis un certain temps et que des péniches sont présentes de façon anormale. Il a alerté les autorités et souhaiterait savoir ce qu'il en est.

Mme GORCE (SAN Val Maubuée) explique que ce problème a normalement été réglé par la Région Ile-de-France.

Présentation de l'étude SAGE

M. DEBARRE (animateur) évoque ensuite l'étude « Etat des lieux, diagnostic, tendances et scénarios du SAGE Marne Confluence » dont la consultation vient d'être lancée et dont le prestataire sera retenu en septembre 2011. Il rappelle le calendrier de réalisation de l'étude qui se déroulera sur 2,5 ans avec une échéance fin 2013. Puis il présente les missions en lien avec la thématique « Milieux naturels », qui ont été confiées au bureau d'étude dans le CCTP. 2 volets sont plus particulièrement ciblés pour la phase d'état des lieux :

- * « **Eaux superficielles** » pour ce qui concerne l'état hydrobiologique et hydromorphologique des cours d'eau, dont l'objectif est une meilleure caractérisation de l'état des cours d'eau et de leur vulnérabilité.
- * « **Milieux naturels** » dont l'objectif est la caractérisation des espaces naturels et des berges, la qualification des continuités écologiques et l'évaluation des dispositifs de protection ou d'entretien mis en œuvre.

Lors de cette présentation sont ciblés plusieurs documents à collecter auprès des acteurs locaux comme les plans de gestion/programmes d'entretien/d'aménagement des milieux naturels, études/inventaires écologiques, données piscicoles, sur la qualité des cours d'eau, leur débit et les obstacles à l'écoulement, autres études globales (SDVP, PDPG, schéma des berges...), etc. Les documents d'urbanisme (PLU, POS, SCoT), le SDRIF, les études d'impact, sont également des documents susceptibles de contenir des informations importantes sur la thématique « milieux naturels ».

Ces documents seront demandés par l'animateur aux acteurs concernés au cours des prochains mois. Ils seront ensuite remis au bureau d'étude pour analyse.

Préalablement à la sortie sur le terrain, M. TROTET (technicien de rivière, SIAAM) présente plusieurs photos pour illustrer les actions du SIAAM et les problématiques à traiter sur le ru du Morbras. Dans sa partie amont, le Morbras a un écoulement temporaire, dont le débit est vraiment continu qu'à partir du Parc des sources. Cette particularité pose des problèmes de fermeture du

cours d'eau, le fond du lit étant rapidement envahi par la végétation. L'entretien du ru est donc fondamental. Le SIAAM gère en régie cette mission et dispose de 3 agents pour cela. L'enjeu de cet entretien tient dans la gestion différenciée de la rivière (sélection de certaines espèces). Sur le plan écologique, il n'existe pas de réservoir biologique particulier mais plutôt des zones refuges pour la biodiversité attenantes au Morbras (mares par exemples, en particulier en forêt de Ferrières).

POINT N° 2 : VISITE DU MORBRAS DANS SA PARTIE AMONT

La visite débute dans le quartier du Pommier Picard, à Roissy-en-Brie, non loin du collège Eugène Delacroix. Le groupe longe ensuite le Morbras sur 1 km jusqu'au Parc des sources. Enfin, un arrêt est effectué à l'étang du Coq, situé en limite de Roissy-en-Brie et de Pontault-Combault.

Cette sortie visait à montrer les problématiques qui se posent pour la **gestion écologique des cours d'eau temporaires**, à faible débit d'écoulement (comme c'est le cas pour les rus de Chantereine, de Maubuée et du Merdereau sur le territoire du SAGE).

Ont ainsi pu être présentés de manière très concrète les enjeux :

- **D'entretien** de cours d'eau : limiter le phénomène d'atterrissement du ru par une gestion raisonnée des plantes présentes dans le lit du cours d'eau et un entretien régulier. La question des plantes invasives a aussi été évoquée ;



Portion du Morbras avant
(gauche) et après (droite)
travaux d'entretien



- De **morphologie** des cours d'eau : comment redonner au cours d'eau sa dynamique d'écoulement naturel => travaux de reméandrage ;
- D'**écologie** des cours d'eau : les milieux aquatiques sont de véritables zones refuges pour bon nombre d'espèces (ex : captures effectuées au niveau d'un bassin de rétention par l'association RENARD) interconnectés avec d'autres milieux (ex : mare de la prairie de l'Orme sec, à proximité de la forêt de Ferrière) ;



Animaux aquatiques capturés dans la mare de la prairie de l'Orme sec (cf ci-dessous) : une grande diversité !



Tritons alpestres capturés dans un bassin de rétention à proximité du Morbras



- **D'hydraulique** des cours d'eau : l'étang du Coq (cf photo ci-dessous) a été réalisé pour limiter l'impact des crues du Morbras par temps de pluie. Il constitue aujourd'hui un bassin de retenue dont l'intégration paysagère est remarquable et propice au développement de nombreuses espèces (oiseaux, poissons, etc.) ;



La visite du Morbras s'achève à 18h.

Le Président de la Commission

Nicolas CALVET